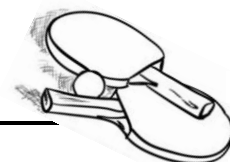


**- 10%**  
Pour le second membre  
d'une même famille

# USBY - TENNIS DE TABLE



## TARIFS - HORAIRES 2021/2022

(sous réserve de nouvelles restrictions liées à la crise sanitaire)

CATÉGORIES	TARIFS en €		HORAIRES
Jeunes débutants (7-16 ans)	2 entrainements encadrés (+ TVC)	150	Mardi 17h - 18h30 Mercredi 14h - 15h30 Jeudi 17h - 18h30
Jeunes confirmés (7-16 ans)	2 entrainements encadrés (+ championnats et TVC)	190	Mardi 18h30 - 20h00 (20h30) Jeudi 18h30 - 20h00 (20h30)
	Critérium fédéral	+ 35	Championnats : Vendredi 19h30 - minuit
Adultes (16 ans et +)	1 entrainement encadré	160	Mardi 20h30 - 22h et libre jusqu'à 23h Jeudi 20h - 21h et libre jusqu'à 23h Championnats : Vendredi 19h30 - minuit
	Championnats	+ 50	
	Critérium fédéral	+ 43	
Loisirs (Entrainements libres)	Jeunes (7-16 ans)	95	Mercredi 18h - 23h (CEA) Jeudi 21h - 23h Dimanche 10h30 - 12h30
	Adultes (16 ans et +)	110	
Etudiants Retraités Sans-emplois	1 entrainement encadré	120	Mêmes horaires que le groupe Adultes
	Compétitions	+ 20	

**Maillot du club -> Jeunes : 15€ - Adultes (16 ans et +) : 20€**

**Les entrainements sont assurés par des moniteurs diplômés d'état**

- La cotisation est valable du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 30 juin 2022
- La cotisation inclut le prix de la licence fédérale ainsi qu'une adhésion de 15€ à l'USBY
- Les frais de mutation sont pris en charge par le club (déduits de la cotisation de la 2<sup>ème</sup> inscription successive)
- Tenue sportive obligatoire (short, t-shirt ou polo, baskets propres)

**- 10%**  
Pour un parrainage

### Renseignements :

Présidente : Maguelone PONTET (06 23 00 25 29)

Trésorier : Hervé GIANELLA (06 76 43 09 69)

Secrétaire : François CAUD (06 88 39 58 69)

### Adresse de la salle :

**A côté du collège de la Guyonnerie**

54 rue du Docteur Collé

91440 BURES SUR YVETTE

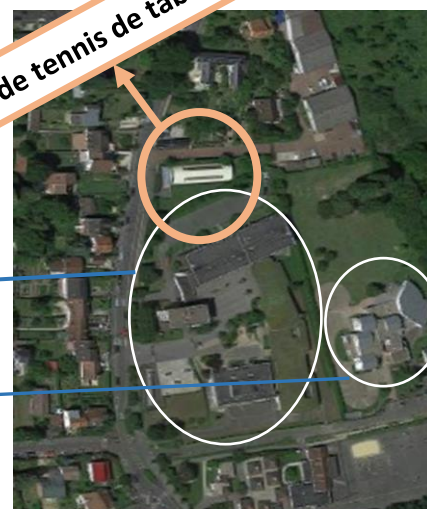
**Coupons sport  
acceptés**

Collège

### INSCRIPTIONS

École

Salle de tennis de table



1. Bordereau ci-joint dûment rempli
2. Chèque de cotisation à l'ordre de l'USBY Tennis de Table
3. Certificat médical mentionnant la pratique du tennis de table en compétition (ou attestation)

### COMPÉTITIONS

Les joueurs qui veulent y participer doivent compléter leur inscription avant le

**JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021**

pour nous permettre d'obtenir leur licence à temps.

**Paiement possible  
en 3 fois**

